



Le TrisCOPE

1001 FAÇONS D'AGIR AU QUOTIDIEN

N°7 - PRINTEMPS 2022

À LA UNE

*Trifyl Horizon 2030 :
les usines sortent
de terre*

DOSSIER PRATIQUE

Révisons notre tri !

FOCUS MÉTIER

*Agent
de plateforme
bois-énergie*

ÉTUDE

*Encore trop
de déchets valorisables
dans nos poubelles...*



Trifyl, c'est quoi ?

C'est un établissement public de valorisation des déchets ménagers et assimilés. Il assure ce service pour le compte de 14 intercommunalités adhérentes, chargées de la collecte des déchets et du département du Tarn.

Son territoire d'action s'étend sur 6700 km² et regroupe 358 communes et 328 000 habitants répartis sur le Tarn, l'Hérault et la Haute-Garonne.

Trifyl fonctionne avec 299 agents de la fonction publique, 1 bioréacteur, 37 déchèteries, 2 centres de tri, 13 quais de transfert, 6 réseaux de chaleur, 1 plateforme bois-énergie et 1 plateforme de compostage.

SOMMAIRE

À LA UNE

P.3

TRIFYL HORIZON 2030

Les usines sortent de terre

EN LOCAL

P.4-5

SIPOM REVEL

Collecte des biodéchets

SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

Les agents de collecte au centre de tri

CASTRES-MAZAMET

Défi du tri au stade

GAILLAC

Un nouveau réseau de chaleur bois

DOSSIER PRATIQUE

P.6-7

TRI

Révisons notre tri !

FOCUS MÉTIER

P.8

AGENT DE PLATEFORME BOIS-ÉNERGIE

Alexis Boyer

EN BREF

P.9

MODE DE VIE

P.10

ÉTUDE

Encore trop de déchets valorisables dans nos poubelles...

VU AILLEURS

P.11

ALLEMAGNE

Matériel de tri : Trifyl conforté dans ses choix

SUISSE

Une usine pour valoriser le tout-venant

INFOS PRATIQUES

P.12

HORAIRE DÉCHÈTERIES

ThiSCOPE n°7 – Printemps 2022 – Magazine d'information édité par TRIFYL • Directeur de la publication: Daniel Vialelle • Rédaction et mise en page : service communication Trifyl • Crédits photos: photothèque TRIFYL, SIPOM de Revel, i-Stock • Impression: Escourbiac - Imprim'vert® - PEFC™ - Papier offset - 110 g • Tirage : 163 000 ex. • Distribution : La Poste • ISSN: 2267 - 9901.

TRIFYL HORIZON 2030

Les usines sortent de terre...

Le nouveau mode de gestion des déchets, plus vertueux et durable pour notre territoire, se concrétise !

USINE DE TRI ET VALORISATION DES DÉCHETS : DIVISER PAR CINQ L'ENFOUISSEMENT

À Labessière-Candeil, sur le Pôle des énergies renouvelables, jusqu'à 200 ouvriers s'activent chaque jour aux pieds des grues pour ériger ce bâtiment de 12 000 m². D'ici deux ans, l'usine de tri et valorisation des déchets accueillera séparément nos poubelles noires, nos biodéchets et le tout-venant des déchèteries. Ces trois flux seront valorisés en biogaz, en compost et en combustible de récupération. À terme, 80% des déchets seront ainsi valorisés.

Fin des travaux : été 2023
Mise en service : été 2024

« L'usine a été volontairement calibrée en-deçà des volumes actuels, car notre priorité reste la réduction de nos déchets dans les années à venir. »

Daniel Vialelle,
Président de TRIFYL

JUSQU'À **250**

PERSONNES TRAVAILLENT CHAQUE JOUR SUR LES DEUX CHANTIERS EN COURS



À Labessière-Candeil, l'usine de tri et valorisation des déchets (UTVD) se dessine peu à peu

CENTRE DE TRI DE LABRUGUIÈRE : POUR TRIER ENCORE PLUS !

Le chantier en cours consiste à agrandir et moderniser l'équipement de tri de tous les recyclables du territoire, les papiers et emballages du bac jaune, mais aussi les nouveaux emballages qui devront être triés à compter du 1^{er} janvier 2023.

Deux nouveaux halls sont créés pour porter la capacité de tri à plus de 30 000 tonnes par an. L'un servira à stocker les collectes sélectives avant tri (2 200 m²) et l'autre accueillera les nouvelles chaînes de tri (2 600 m²).

Fin des travaux : automne 2022
Mise en service : 1^{er} janvier 2023



Le nouveau centre de tri de Labruguière sera opérationnel dans quelques mois

SIPOM DE REVEL

Les professionnels valorisent leurs biodéchets

Depuis deux ans, le Syndicat Intercommunal Pour les Ordures Ménagères de Revel (71 communes) développe une collecte de biodéchets auprès des professionnels pour les valoriser en énergie et compost.

Une trentaine de professionnels (boulangeries, restaurants, cantines scolaires, primeurs, petites et moyennes surfaces, maisons de retraite) est actuellement concernée.

Accompagnés par le SIPOM, ces « producteurs » trient leurs déchets alimentaires en vrac dans des bacs spécifiques, collectés une fois par semaine. En contrepartie, ils bénéficient d'une redevance avantageuse sur cette collecte et ce traitement séparés.

Chaque mois, plus de 10 tonnes de déchets organiques sont ainsi valorisées localement en biogaz (méthanisation) par la société Cler Verts, sous contrat avec Trifyl.

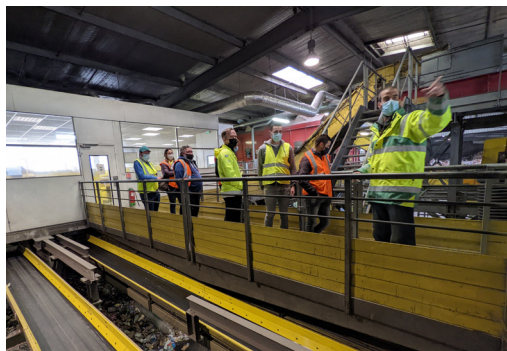


En deux ans, les partenariats entre le SIPOM et les professionnels de l'alimentaire ont été multipliés par quatre.

SIDOBRE VALS ET PLATEAUX

Agents de collecte : le devenir de nos déchets n'a plus de secret pour eux !

TRIFYL a reçu les agents de collecte de la Communauté de communes du Sidobre Vals et Plateaux pour une visite du centre de tri de Labruguière et une présentation des projets du territoire en matière de gestion des déchets.



Premier maillon de la longue chaîne du recyclage, les agents de collecte ont découvert le fonctionnement et les coulisses du centre de tri (stockage, séparation automatique et mécanique des matières, mise en balles...).

Les visiteurs ont pu aussi appréhender le fonctionnement des caractérisations (études du contenu des collectes donnant lieu à une tarification incitative) et s'informer sur l'extension des consignes de tri et le projet de tri à la source de biodéchets.

CASTRES-MAZAMET

Qu'au stade, les supporters ont relevé le défi du tri

En mars, la Communauté d'agglomération Castres-Mazamet (CACM) a mené une opération de communication pour améliorer la propreté dans les tribunes du Castres Olympique.

« Ici, ici, on fait le tri ! » Dans le cadre de ses actions visant à favoriser le développement du recyclage et la valorisation des déchets, la CACM a mené une campagne d'information et de sensibilisation au tri sélectif, en partenariat avec le Castres Olympique. À l'occasion du match contre le club de Montpellier, le public du stade Pierre Fabre a été invité,

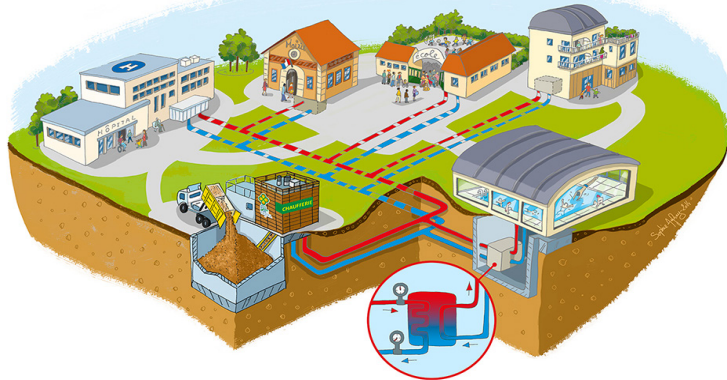


par des annonces micro et divers supports de communication, à déposer ses déchets dans les bacs et conteneurs appropriés. Objectif atteint : à l'issue de la rencontre, les organisateurs ont constaté moins de déchets dans les tribunes et plus de recyclables dans les bacs jaunes.

GAILLAC

La ville se dote d'un deuxième réseau de chaleur bois

Alternative à l'énergie fossile, le bois-énergie a le vent en poupe ! Huitième projet de réseau confié à Trifyl*, son objectif est ambitieux : chauffer une douzaine d'équipements publics de la commune.



Long de 4,6 km, le réseau enterré connectera un hôpital, deux écoles, un collège, un lycée, la mairie, la piscine municipale, la MJC, le cinéma, la salle de spectacle et des logements sociaux. D'une puissance énergétique de 2,5 mégawatts bois,

la chaufferie sera approvisionnée en broyat et plaquettes (bois non traité issu des déchèteries et déchets d'activité forestière locale). Cette opération, dont le coût s'élève à 5,2 millions d'euros, devrait bénéficier d'aides de l'ADEME et de la

Région. Elle permettra de réduire les émissions de CO₂ de 2 500 tonnes par an. Sa mise en service est prévue en 2024.

* Huit réseaux sur les communes de Gaillac (2), Graulhet (2), Lacauque, Alban, Saint-Pierre-de-Trivisy et Lacrouzette (en cours).

DOSSIER PRATIQUE

COLLECTE SÉLECTIVE

Révisons notre tri !

Aujourd'hui, notre bac jaune accepte tous les flacons et bouteilles en plastique, tous les emballages métalliques, tous les papiers-cartons et toutes les briques alimentaires. Tous peuvent être recyclés et pourtant...

La dernière étude menée sur la composition de la poubelle noire sur le territoire TRIFYL (221 kg par an et par habitant en moyenne) révèle que celle-ci contient encore 32 kg de recyclables. En comparaison, chacun de nous ne trie réellement « que 59 kg » de recyclables dans son bac jaune.

CONTENIR LA HAUSSE DU COÛT DES DÉCHETS

Dans les années à venir, jeter coûtera de plus en plus cher. En triant le maximum de papiers et d'emballages, ce sont plusieurs dizaines de milliers de tonnes qui échappent à l'enfouissement et à ses taxes pour devenir de nouvelles « matières secondaires ». Ces matériaux sont ensuite revendus à l'industrie du recyclage pour soulager la facture du contribuable.

5 FOIS

**1 TONNE DE « BON TRI »
COÛTE JUSQU'À 5 FOIS
MOINS CHER QU'1 TONNE
DE POUBELLE NOIRE**



Trier ses déchets permet d'alléger sa poubelle noire et de réduire l'impact des déchets sur notre environnement et notre porte-monnaie...



PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES

Une fois nos emballages triés, leur recyclage permet de produire de nouveaux emballages ou objets en économisant ressources naturelles et énergie.

Ainsi, le recyclage de 850 boîtes de conserve permet de fabriquer un lave-linge. Chaque tonne de bouteilles en plastique recyclées permet d'économiser 800 litres de pétrole brut et fabriquer un produit à partir d'aluminium recyclé permet par exemple d'économiser 95% d'énergie.

LE TRI : UN GESTE IMPORTANT ET UTILE !

Les déchets «ultimes» sont fortement réduits

S'ils sont mélangés, nos déchets représentent un coût pour la société et les entreprises. À l'inverse, s'ils sont triés et réservés en vue d'un recyclage, une part importante de nos déchets peut être une ressource !

La préparation des matières destinées au recyclage est facilitée

Poubelle noire et bac jaune sont collectés séparément :

- Les déchets de la poubelle noire sont stockés dans le bioréacteur de Labessière-Candeil pour produire de l'énergie (électricité et chaleur),

- Les recyclables du bac jaune sont triés par matières dans les centres de tri de Blaye-les-Mines et Labruguière. Seules les erreurs de tri rejoignent le bioréacteur...

Chaque étape du recyclage est contrôlée

Après le centre de tri, les emballages triés par matières sont cédés à des entreprises de recyclage, situées à 84% en France et 15% en Europe. Chaque étape du processus fait l'objet de contrôles systématiques et de certifications.

99%

**DES ENTREPRISES
QUI RECYCLENT
LES EMBALLAGES
QUE NOUS TRIONS
SONT SITUÉES EN FRANCE
ET EN EUROPE**

4 consignes simples pour bien trier



- 1 Je dépose mes papiers et emballages en vrac (sans sac) dans le bac jaune



- 2 Je les dépose bien vidés



- 3 Je peux les déposer sales, cabossés ou déchirés



- 4 Je peux les aplatir sans les emboîter, ni les imbriquer

Bientôt, du nouveau dans notre bac jaune !

Au 1^{er} janvier 2023, nous pourrons déposer 100% des emballages et papiers dans le bac jaune. Ces nouvelles consignes vont simplifier notre geste de tri et nous inciter à trier encore plus !

Impulsée par la loi de transition énergétique, l'extension des consignes de tri concerne tous les emballages qui n'étaient pas recyclés jusqu'alors : blisters, barquettes, films plastiques, tubes de dentifrice, pots de yaourt...

Par ailleurs, les petits emballages métalliques, comme les opercules, les capsules, les tablettes de médicaments, les emballages individuels de chocolat ou de fromage, pourront également être triés en masse.

Le 1^{er} janvier 2023, on sera prêt ! Et vous ?



À partir du 1^{er} janvier 2023, toutes les barquettes, tous les sacs, sachets, poches et films, tous les pots, boîtes et tubes iront dans la bac jaune !



AGENT DE PLATEFORME BOIS-ÉNERGIE

Alexis Boyer

L'agent de plateforme bois-énergie est chargé de réceptionner, de trier et de préparer les déchets bois pour les valoriser en combustible de chauffage.

Dans le cadre de ses missions de valorisation des déchets, Trifyl assure un service public de production et de distribution de chaleur pour le compte des collectivités adhérentes. Actuellement, six réseaux de chaleur fonctionnent, grâce au tri, au stockage et à la transformation des déchets bois du territoire : Gaillac, Graulhet (2) Lacaune, Alban et Saint-Pierre-de-Trivisy.

TRIER ENCORE ET TOUJOURS !

À Labessière-Candeil, Alexis Boyer réceptionne et gère, chaque jour, plusieurs tonnes de déchets bois : palettes, caisses, chutes de menuiserie, emballages... Les métaux, plastiques, bois traités et autres indésirables sont triés manuellement.

Une fois ce travail réalisé, le bois est défibré à l'aide d'un broyeur géant équipé d'un outil de déferrailage (extraction des clous et agrafes). On obtient alors du broyat (copeaux de bois).

UN SAVANT DOSAGE...

Pour produire un combustible de qualité, Trifyl s'approvisionne également en

plaquettes forestières. Le broyat est mélangé avec celle-ci, mais aussi avec de l'écorce. « L'ajout d'écorce apporte l'humidité nécessaire au broyat. Le combustible doit être ni trop sec, ni trop humide pour maintenir une chauffe optimale et ne pas encrasser les équipements » explique Alexis. Régulièrement, l'agent doit donc contrôler le taux d'humidité des produits et le réajuster si nécessaire. Le bois est séché à l'air libre ou grâce à un séchoir. Près de 7 000 tonnes de bois sont ainsi valorisées chaque année.

SOURCE DE CHALEUR ÉCONOMIQUE ET DURABLE

Le bois-énergie séduit de plus en plus de collectivités auxquelles Trifyl apporte son expertise. Alors que de nouveaux projets de réseaux de chaleur sont en cours de réalisation ou d'étude, Trifyl envisage déjà d'étendre la valorisation au bois issu des tailles et élagages de l'entretien des parcs et jardins du territoire.

« Nous séchons le bois avec l'énergie produite par les déchets stockés dans le bioréacteur voisin. »

7 600

**EN MÉGAWATTS-HEURE,
CHALEUR LIVRÉE AUX
ABONNÉS DES RÉSEAUX
BOIS-ÉNERGIE DE TRIFYL
CHAQUE ANNÉE**

BIOGAZ : ouverture des premières stations-service tarnaises

Deux stations de bioGNV (biométhane pour véhicules) ont ouvert à Saint-Sulpice-la-Pointe et à Graulhet. Implantées par l'entreprise Seven Occitanie SAS, ces stations fournissent du biométhane. Ce dernier est produit par la méthanisation de déchets organiques (résidus agricoles, biodéchets, boues d'épuration...).

Précurseur dans ce domaine, Trifyl s'est associé au projet de la station de Graulhet pour approvisionner la quinzaine de véhicules de son siège, situé à proximité.



Véritable alternative aux énergies fossiles, le gaz vert ne produit aucune particule et permet de réduire jusqu'à 85% les émissions de CO₂ par rapport au diesel.

12 MILLION

**C'EST LE NOMBRE DE VISITEURS ACCUEILLIS
DANS LES DÉCHÈTERIES TRIFYL EN 2021.**

NOS MEUBLES AUSSI SE TRIENT !



Une trentaine de déchèteries TRIFYL dispose d'une benne dédiée au mobilier. Objectif : détourner le maximum de déchets de la benne de tout-venant pour en recycler ou en valoriser un maximum.



La benne dédiée aux Déchets d'Éléments d'Ameublement (DEA) accueille tous les objets utilisés pour ranger, s'asseoir ou se coucher en intérieur et en extérieur, quel que soit le type de matériau (bois, plastique, métal, tissu, cuir, latex, verre, pierre, céramique...) et quel que soit son état (abîmé, cassé, sale ou en morceaux).

Une étagère, un tiroir ou un miroir issus d'un meuble sont également acceptés.

ÉTUDE

Encore trop de déchets valorisables dans nos poubelles...

Trifyl vient d'analyser les déchets de notre poubelle noire. Les résultats démontrent que deux tiers de son contenu ne devraient pas y être et pourraient être évités.

STOP AU GASPI !

Le gaspillage alimentaire, à lui seul, représente 15 kg ! Il s'agit d'aliments non consommés (fruits, légumes...), ou encore sous-emballage ! Vérifier ses stocks avant d'acheter, contrôler les dates de péremption ou cuisiner les restes en priorité sont autant de pratiques qui peuvent contribuer à réduire ce gaspillage.

UN DÉCHET SUR TROIS EST « BIO »

Constitués essentiellement de restes de cuisine et de petits déchets verts, les biodéchets peuvent être valorisés. En 2024, une partie du territoire pourra les trier en les déposant dans un petit sac de couleur collecté en même temps que la poubelle noire. La future usine de tri et valorisation des déchets de Trifyl permettra de distinguer et séparer ces sacs pour



221 kg de déchets | PAR HABITANT PAR AN

valoriser leur contenu en biogaz et compost. Dès aujourd'hui, les biodéchets peuvent être valorisés par l'utilisation d'un composteur ou le nourrissage d'animaux domestiques (poules...).

Sur les 221 kg / an / habitant de déchets, seuls 79 kg sont des « déchets ultimes », qui ne sont pas valorisables.

JETER MOINS EN TRIANT ENCORE PLUS

Tous les ans, chacun de nous jette en moyenne 32 kg de papiers et d'emballages (flacons et bouteilles en plastique, emballages métalliques, papiers-cartons

et briques alimentaires). Ce chiffre double, si on ajoute le verre et les autres emballages que nous pourrions trier à partir du 1^{er} janvier 2023.

ET AUSSI...

Enfin, nous jetons encore une multitude d'objets et de matériaux qui pourraient être, eux aussi, valorisés s'ils étaient déposés dans les lieux appropriés, comme les bornes textiles ou les déchèteries. Alors, qu'est-ce qu'on attend pour alléger notre poubelle ?

65%

DE NOTRE POUBELLE NOIRE DEVRAIENT ÊTRE TRIÉS OU ÉVITÉS

ALLEMAGNE

Matériels de tri : Trifyl conforté dans ses choix



La qualité des équipements, la consommation d'énergie, la maintenance et la réparabilité ont été des critères déterminants pour Trifyl.

À l'automne dernier, une délégation de Trifyl s'est rendue en Allemagne pour visiter l'usine Stadler, entreprise spécialisée dans la construction de convoyeurs et d'équipements de tri pour le secteur du recyclage. La société Stadler a été retenue pour équiper le nouveau centre de tri de Labruguière (séparateurs balistiques et 1,6 km de convoyeurs) et permettre de trier encore plus d'emballages et de papiers en 2023. Elle équipera également

la future usine de tri et valorisation de Labessière-Candeil.

Ce déplacement a permis aux élus et aux techniciens d'apprécier toute l'expérience et l'expertise de cette entreprise familiale reconnue dans le monde entier. Les échanges techniques ont permis de préparer plus finement l'intégration de ces futurs équipements.

SUISSE

Une usine pour valoriser le « tout-venant »

En 2023, le centre de tri de Blaye-les-Mines sera reconverti en unité d'affinage du « tout-venant » des déchèteries.

Récemment, une délégation de TRIFYL a visité une installation similaire à Genève. Le site prépare les encombrants avant leur transformation en combustible de récupération (CSR).

La future usine de tri et valorisation des déchets de Labessière-Candeil produira ce combustible qui alimentera plusieurs chaudières industrielles de la région.



Le projet Trifyl Horizon 2030 ambitionne de valoriser plus de 80 % des déchets, dont le « tout-venant » des déchèteries.

37 déchèteries à votre service...

Déchèterie - AIGUES-VIVES:

Lieu-dit Vivende
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Tél.: 07 85 42 23 70

Déchèterie - ALBAN:

Belsert - Rue Capélanie
Mardi et Jeudi: de 10h à 18h
Mercredi et Vendredi: de 13h à 18h
Samedi: de 9h à 18h
Tél.: 05 63 79 58 88

Déchèterie - ANGLÈS:

1232 route de Saint-Pons
Mardi, Mercredi et Vendredi:
de 14h à 18h
Samedi: de 9h à 12h
Tél.: 05 63 50 49 90

Déchèterie - AUSSILLON:

Zone de la Rougérié - Rue de l'Artisanat
Du Lundi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 61 27 53

Déchèterie - BLAYE-LES-MINES:

ZI de la Tronqué
Du Lundi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 36 20 65

Déchèterie - BRASSAC:

La Barbude - LE BEZ
38 route de Boissezon
Du Mardi au Vendredi:
de 11h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 74 53 41

Déchèterie - CARAMAN:

Route de Cambiac
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 61 81 43 79

Déchèterie - LA GRÉSIGNE:

Plaine de Selve, Route de Brugnac - CASTELNAU-DE-MONTMIRAL
Mercredi: de 9h à 12h
Jeudi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 14h à 18h
Tél.: 05 63 34 94 87

Déchèterie - CASTRES:

ZI de Mérou
Du Lundi au Samedi: de 8h à 18h50
Tél.: 05 63 62 72 19

Mini-Déchèterie - CAMPREDON:

FERRALS-LES-MONTAGNES
Mardi: de 10h à 12h
Du 1^{er} avril au 31 août:
1 Samedi sur 2 (semaine paire):
de 10h à 12h

Déchèterie - GAILLAC:

Piquerouge - Avenue Guynemer
Du Lundi au Samedi:
de 8h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 57 27 82

Déchèterie - GRAULHET:

ZI du Rieutord - Bd Docteur Pontier
Du Lundi au Samedi:
de 8h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 34 47 77

Déchèterie - GUITALENS L'ALBARÈDE:

Route de Varagnes
Mercredi, Vendredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 70 99 30

Déchèterie - LA SALVETAT-SUR-AGOUT:

Route de Fraisse
Mardi, Mercredi et Vendredi:
de 9h à 12h
Jeudi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 14h à 18h
Tél.: 04 67 97 08 25

Mini-Déchèterie - LABASTIDE ROUAIROUX:

Zone de Lesperzade
Mardi et Vendredi: de 14h à 18h
Samedi: de 8h à 12h

Déchèterie - LABRUGUIÈRE:

265 Avenue Hauterive
Du Lundi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 63 37 80 35

Déchèterie - LACAUNE:

Route de Murat
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 74 15 64

Déchèterie - LAUTREC:

Route de Puycalvel
Mercredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 71 10 14

Déchèterie - LE SÉGUR:

Le Lacas
Mardi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi: de 14h à 18h
Tél.: 05 63 38 23 06

Déchèterie - LES CABANNES:

Le Féral
Mardi, Mercredi, Vendredi et
Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 56 19 01

Mini-Déchèterie - MILHARS:

910 route de Lexos
Lieu-dit Garrigues
Lundi: de 8h à 12h et de 14h à 17h
D'octobre à mai:
Vendredi: de 13h à 17h
De juin à septembre:
Samedi: de 8h30 à 12h30

Déchèterie - OLARGUES:

Lieu-dit Plot de Julio
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 04 67 23 94 40

Déchèterie - LA CROIX DE MILLE:

La Croix de Mille - PAMPELONNE
Mercredi, Vendredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi: de 9h à 12h
Tél.: 05 63 80 79 10

Mini-Déchèterie - PENNE:

1^{er} Vendredi du mois: de 14h à 17h
et le Samedi suivant: de 9h à 12h

Déchèterie - PUYLAURENS:

Route de Saint Paul Cap de Joux
Mardi, Jeudi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 59 12 29

Déchèterie - RABASTENS:

Plaine de Fongrave
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 40 57 28

Déchèterie - RÉALMONT:

Zone de la Prade
Lundi, Jeudi, Vendredi et Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 55 60 68

Déchèterie - REVEL:

ZI de la Pomme Avenue Marie Curie
Du Lundi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 17h50
Tél.: 05 62 71 32 91

Déchèterie - SAINT-AMANS-SOULT:

ZI Sébastopol
Mardi, Mercredi, Vendredi et
Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 98 17 92

Déchèterie - SAINT-GERMIER:

ZAC de Plaisance
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 59 08 76

Déchèterie - SAINT-PIERRE DE TRIVISY:

Puech Nègre - La Glévade
Mardi, Mercredi: de 14h à 18h
Vendredi: de 9h à 12h
Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63.73.08.39

Déchèterie - SAINT-PONS DE THOMIÈRES:

Z.A.E de Fonclare
Du Mardi au Vendredi:
de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 04 67 95 36 44

Déchèterie - SALVAGNAC:

Chemin de Pelot - ZAC Dourdoul
Mercredi: de 14h à 18h
Vendredi: de 9h à 12h et de 14h à 18h
Samedi: de 9h à 12h
Tél.: 05 63 46 19 27

Déchèterie - SOUAL:

Chemin de Soulet
Du Mardi au Samedi:
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Tél.: 05 63 70 95 59

Mini-Déchèterie - TRÉBAS:

Route de Cadix
Lundi: de 14h30 à 17h30
Mercredi: de 10h à 12h
Samedi: de 10h à 12h

Mini-Déchèterie - VALDRIÈS:

Route de Tanus
Lundi et Mercredi: de 14h à 17h
Samedi: de 9h à 12h

Mini-Déchèterie - VALENCE D'ALBIGEOIS:

Place du Foirail
Lundi et Mercredi: de 9h à 12h
Samedi: de 14h à 17h

Contact

TRIFYL - Service public de gestion des déchets
3316 route de Sieurac 81 300 LABESSIÈRE - CANDEIL
Tél.: 05.63.81.23.00 Mail: communication@trifyl.fr
Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site internet www.trifyl.fr